

Collectif Rénovation des Halles

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} (boîte aux lettres sur rue)

Contact : 06 75 21 80 34 - 01 40 28 06 21

collectif.halles@free.fr - <http://collectif.halles.free.fr>

Echange de courriers avec la SEM-Paris-Centre à propos du rapport confidentiel qu'elle a présenté au comité de pilotage le 02/11/04

Nous avons reçu de la SEM Paris Centre la réponse ci-jointe à notre document "*Projet des Halles – Le scandale du rapport confidentiel de la SEM Paris Centre*".

Nous sommes sensibles au temps consacré par les équipes de la SEM à la lecture de notre document et nous les remercions pour les précisions qu'ils nous ont apportées sur certains points ; néanmoins, nous maintenons la quasi-totalité des critiques soulevées dans nos quatre points :

1) Les critères d'évaluation utilisés dans le rapport de synthèse ne sont pas ceux qui ont été définis par l'ensemble des partenaires

La SEM ne précise pas dans sa réponse pourquoi certains des critères pourtant approuvés par l'ensemble des partenaires du projet n'ont pas été retenus pour son rapport de synthèse.

Par ailleurs, nous maintenons que le nouveau critère de comparaison des surfaces de toiture entre des émergences élancées, un toit, des jardins suspendus et un podium-vitrail revient à comparer des pommes et des oranges.

2) A quoi a servi le processus de concertation, puisque ses résultats sont passés sous silence ?

La SEM nous indique que la synthèse des ateliers du 9 octobre et l'analyse des bulletins recueillis lors de l'exposition ont été remis aux membres du comité de pilotage. Aucune précision n'est cependant apportée quant à la façon dont ces éléments, ainsi que la prise de position d'un grand nombre d'acteurs de la concertation en faveur d'un des projets, seront portés à la connaissance de la Commission d'Appels d'Offres et surtout s'ils influenceront, et de quelle façon, sur la prise de décision.

3) Dans la forme et le style de la rédaction du rapport, le projet OMA est constamment mis en valeur alors que les autres projets, en particulier SEURA, sont présentés de façon neutre ou négative

La SEM n'apporte aucun élément de réponse à nos exemples précis sur ce point.

4) Sur le fond, de nombreux points du rapport sont présentés de manière tendancieuse pour favoriser le projet OMA

En ce qui concerne nos critiques de fond, selon les cas la SEM répond subtilement "à côté" de la question posée, ou persiste dans l'analyse erronée que nous lui reprochons. Par exemple :

- Sur l'évolutivité du projet OMA :
 - la SEM admet que les schémas ne prennent pas en compte l'évolution de l'emprise au sol des émergences, mais minimise son erreur,

- la SEM n'apporte aucune réponse à notre remarque sur la faible occupation intérieure des émergences et sur l'espace perdu
- Sur la longueur des cheminements, notre critique portait sur l'absence totale de chiffres. La SEM nous répond que ces longueurs ont été "évaluées précisément"... mais ne nous donne, là encore, aucun élément chiffré ! Sur le rapport, de simples schémas fléchés illustrent les cheminements ; à cette échelle graphique, en deux dimensions, et sans aucun chiffre à l'appui, toute comparaison est strictement impossible.
- Sur l'accessibilité au jardin soi disant améliorée par les "circulations qui serpentent" et les "émergences qui ménagent des vues sur les monuments du site", la SEM nous répond... sur les perspectives depuis la Place des Innocents ou la rue Berger !
- Sur le maintien du jardin des Lalanne, la SEM ne dit rien sur le caractère provisoire du maintien proposé par OMA.
- Sur les surfaces de jardin, la réponse de la SEM est fausse. Nous maintenons que :
 - le schéma de la page 15 indique clairement que le périmètre retenu par l'équipe OMA pour pouvoir annoncer son chiffre de 75.200 m2 inclut les îlots Berger et Rambuteau, et qu'il ne s'agit donc en aucun cas d'un jardin "unitaire et de plain pied".
 - dans sa comparaison/conclusion page 16, la SEM présente pour les 4 équipes les chiffres dans le périmètre de référence commun ; il n'y a que pour OMA qu'il est fait mention de la surface (avantageuse) annoncée par l'équipe elle-même.
- Enfin, la SEM reprend sur plus d'une page les éléments de la note de la RATP sur la sécurité, mais ne répond pas à une de nos critiques fondamentales : l'évacuation directe de la salle d'échanges vers la "faille" de Koolhaas est jugée très satisfaisante, mais rien n'est dit sur la suite, à savoir l'évacuation du fond de cette faille (au niveau -4) vers la surface.